

23^e Prix Louis Guilloux des Jeunes 2017

La Société des Amis de Louis Guilloux organise son vingt-troisième Prix Louis Guilloux des Jeunes, concours d'écriture qui a pour objectifs de faire vivre la mémoire de cet écrivain et d'amener les jeunes générations à lire son œuvre.

1 • Le concours est ouvert à tous les jeunes de moins de 25 ans, élèves de quatrième et troisième des collèges, élèves des lycées, jeunes adultes inscrits individuellement.

2 • Il est possible de concourir à titre individuel ou collectif (dans le cadre d'un groupe, d'une classe...). Les lauréats recevront des prix différents.

3 • Prix du Département des Côtes d'Armor :

- 1er prix individuel des collèges : 260 euros,
2e prix : 140 euros, 3e prix : 60 euros.

Prix de la Ville de Saint-Brieuc :

- 1er prix individuel des lycées : 260 euros,
2e prix : 140 euros, 3e prix : 60 euros.

Prix du Conseil Régional de Bretagne :

- 1er prix collectif lycées : 260 euros,
2e prix : 140 euros.
- 1er prix collectif collèges : 260 euros,
2e prix : 140 euros.

Prix de la Société des Amis de Louis Guilloux :

- 1er prix jeunes adultes : 260 euros,
2e prix : 140 euros, 3e prix : 60 euros.

De nombreux ouvrages récompenseront les lauréats.

4 • Le concours est également ouvert aux élèves des classes équivalentes des établissements étrangers.

Les productions devront nous parvenir par l'intermédiaire d'un organisme officiel (école, association, consulat, comité de jumelage, etc.).

Un prix spécial leur sera attribué.

5 • Les productions devront, avant le 2 mai 2017, être adressées à la Bibliothèque André Malraux, 44 rue du 71e R.I., 22015 Saint-Brieuc Cedex.

Dans l'enveloppe comportant vos nom, prénom, adresse, établissement, classe, vous placerez votre réalisation écrite, anonyme, en trois exemplaires.

6 • La remise des prix aura lieu à la Maison Louis Guilloux, 13 rue Lavoisier, 22000 Saint-Brieuc, e samedi 10 juin 2017.

7 • La Société des Amis de Louis Guilloux se réserve le droit de publier les textes des lauréats, partiellement ou intégralement, dans une édition hors commerce. Aucune production ne sera retournée. Le jury pourra demander aux lauréats le fichier informatique de leur production écrite pour une éventuelle édition.

8 • La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier ou de l'annuler si des circonstances particulières les y contraignent.

9 • Seuls les lauréats seront prévenus, par l'intermédiaire de leur établissement ou individuellement.

Le palmarès sera publié sur notre site et dans la presse locale.

Contact : 02 96 61 57 54 ou 02 96 62 16 18
Bibliothèque André Malraux : 02 96 62 55 19
contact@louisguilloux.com

www.louisguilloux.com